

MAIRIE
DE
BOUCAGNERES
32550

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 22 avril à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne ROUSSEAU, Maire.

Date de Convocation : 15 avril 2021

Etaient Présents : Corinne ROUSSEAU, Michael ZABOTTO, Roland BAGNAROSA, , , Annie-Claude MENGELLE, Fabrice CASTELLINI, , Fernand SABATHIER Laurence DEGNY , Thomas ESPERON

Pouvoir : Madame CHAPPELET Nicole qui a donné procuration à Monsieur Fabrice CASTELLINI

Absente : Marlyse CHRISTEN

Secrétaire de séance : Laurence DEGNY.

Objet : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1/2021

VU la délibération n° 4/2021 du 24 mars 2021 votant le budget unique de la commune
Suite à une erreur matérielle sur l'article 1068, Madame le Maire indique qu'il convient d'établir une décision modificative budgétaire comme suit :

| COMPTE | SECTION | MOUVEMENT |
|--------|---------------------------|-----------|
| 1068 | Recettes – Investissement | +0.98 € |
| 2131 | Dépenses – Investissement | +0.98 € € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité VALIDE cette décision modificative budgétaire.

Le Maire,
Corinne ROUSSEAU